

Collectif Vercors-Trièves pour la promotion et la défense des sports d'hiver à Gresse-en-Vercors

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 29 décembre 2020

Le 29 décembre à partir de 17 h 30 à la Maison du grand Veymont à Gresse-en-Vercors, entre 120 et 130 personnes se sont réunies en trois groupes successifs pour respecter les règles sanitaires définies par la mairie et la capacité d'accueil de la grande salle limitée à 35 places.

Les séances sont présidées par Monsieur Michel Bouzid, Monsieur Bernard Freydier acceptant d'assurer le secrétariat et de rédiger le compte-rendu.

Les échanges portent sur l'intérêt de créer une association chargée de la promotion et de la défense des sports d'hiver sur la commune de Gresse-en-Vercors.

Les participants valident à l'unanimité le nom proposé : « collectif Vercors-Trièves pour la promotion et la défense des sports d'hiver à Gresse-en-Vercors ».

Ils acceptent également le sigle P.S.H.G (Promotion des Sports d'Hiver à Gresse).

Les débats portent ensuite sur l'objet de l'association qui est approuvé à l'unanimité dans les termes suivants :

Cette association a pour but de contribuer à la promotion et à la défense des sports d'hiver sur la commune de Gresse-en-Vercors.

Ses moyens d'action sont :

- *Promouvoir et défendre tous les sports liés à la neige : le ski alpin, le freeride, le snowboard, le ski freestyle, le ski de randonnée, le ski nordique, le saut à skis, la luge, les raquettes, le biathlon, le vélo, les chiens de traîneaux, le ski joëring, la randonnée pédestre, le golf sur neige...*
- *Rassembler toutes les études permettant de mieux comprendre et anticiper les effets de l'évolution du climat et leurs conséquences sur notre environnement.*
- *Se renseigner sur les différentes techniques de conservation de la neige, de fabrication de la neige de culture et leurs impacts.*
- *Mieux comprendre les techniques et contraintes du damage des pistes.*
- *S'informer et informer sur les risques liés à la pratique de ces activités.*
- *Défendre la culture de la neige dans notre village de montagne, le plus haut du Vercors.*
- *Défendre les professionnels qui font vivre les activités des sports d'hiver, qui en vivent avec leurs familles, créent des valeurs économiques, sociales et des services dans notre commune et sur l'ensemble du territoire Vercors-Trièves sur 4 saisons.*

Monsieur le Président propose ensuite à l'assemblée de fixer le montant de la cotisation à la somme de cinq euros pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021. Proposition adoptée à l'unanimité.

Il rappelle également la nécessité de réunir un conseil d'administration et un bureau chargé d'administrer l'association. 17 personnes se portent candidates au conseil. En voici la liste : Almendros Laurent, Amblard Thomas, Bougon Philippe, Bouzid Michel, Calvez Gilles, Caron Yohan, Chomat Fatima, Esposito Gérard, Freydier Bernard, Grillet Paricia, Lefèvre Alexandre, Leseq Laurent, Niot Daniel, Pécoul Michel, Rougale Alain, Repellin Jean-Yves, Zanatta Jean-Paul.

Ces candidatures étant enregistrées, il est décidé de convoquer une nouvelle assemblée générale le vendredi 8 janvier à 17 h 30 à la Maison du Grand Veymont pour faire le point sur la situation et élire le conseil d'administration.

La séance est levée à 19 h 15.

Le secrétaire
Bernard Freydier